ONEFLASH



GUIDE DE SÉCURITÉ

Pour les utilisateurs du service et pour les lieux qui accueillent une station OneFlash.

OneFlash SAS · Version 1.2 · 20 novembre 2026
Document diffusable aux équipes des sites, aux PC sécurité et aux utilisateurs

SOMMAIRE

Chaque lecteur a sa partie. Les utilisateurs lisent la partie 2 ; les directions de centre, responsables sécurité et PC sécurité lisent les parties 1 et 3 ; les annexes servent aux équipes techniques et aux acheteurs.

1 LE DISPOSITIF 3

Commun à tous les lecteurs

Le dispositif en bref 4
Sécurité intrinsèque du matériel 5

2 UTILISATEURS 6

Louer et utiliser une batterie en sécurité

Avant de partir, pendant la location 7
Signes d'alerte et restitution 8

3 LIEUX D'ACCUEIL 9

Implanter, exploiter, réagir

Implantation et alimentation 10
Au quotidien et engagements OneFlash 11
En cas d'incident sur site 12
Contacts et escalade 13

4 ANNEXES 14

Pour les équipes techniques et les acheteurs

Sécurité électrique et interventions 15
Données et paiements 16
Fin de vie et recyclage 16
Certificats et rapports d'essais 17

À PROPOS DE CE GUIDE

Il ne remplace ni les CGVU, document contractuel de référence pour les utilisateurs, ni le contrat signé avec le lieu d'accueil. Les certificats, rapports d'essais et procédures cités sont transmis sur demande. Les mentions **UTILISATEURS** et **LIEUX D'ACCUEIL** en haut de page indiquent à qui chaque page s'adresse. Une fiche réflexe d'une page, destinée au PC sécurité, accompagne ce guide.



PARTIE 1

LE DISPOSITIF

Ce qu'est une station OneFlash, ce que contient une batterie, et comment le matériel est protégé par conception.

UTILISATEURS | LIEUX D'ACCUEIL | ÉQUIPES TECHNIQUES

LE DISPOSITIF EN BREF

Une station OneFlash est un meuble connecté, raccordé au secteur 230 V, qui stocke et recharge des batteries portables mises à disposition en libre-service.

L'utilisateur déverrouille une batterie par QR code ou carte bancaire, l'emporte, puis la restitue dans n'importe quelle station du réseau, où elle est immédiatement remise en charge. La batterie est conçue pour être rechargée dans une station, par contacts pogo, et non sur une prise domestique. C'est le point clé du modèle de sécurité : la charge, phase la plus sensible pour une cellule lithium, se fait toujours dans un environnement contrôlé par OneFlash.

18,5 Wh
Énergie d'une batterie (3,7 V, 5 000 mAh)

12 W
Puissance de sortie, très basse tension 5 V

153 g
Poids d'une batterie, 145,7 × 69,6 × 13,8 mm

30 mA
Disjoncteur différentiel intégré aux stations

12 V
Tension interne des slots et cartes, isolée du 230 V

V-0
Classement UL 94 des plastiques, batteries et stations



Batterie PB-B10 et ses trois câbles intégrés

ÉLÉMENT	CARACTÉRISTIQUES UTILES À LA SÉCURITÉ
Batterie portable PB-B10	Cellule lithium-ion EVE. Trois câbles intégrés (USB-C, Lightning, Micro-USB). Thermistance sur la cellule et circuit de gestion (BMS) qui coupe la charge et la décharge en cas d'anomalie.
Station	Alimentation 230 V AC convertie en 12 V DC en interne. Modèles OneMini (6 batteries, comptoir), OneMini+ (12), OneTower (24, 38 kg, sol) et OneTower Max (48, 68 kg, sol). Disjoncteur différentiel 30 mA intégré.
Supervision	Chaque station remonte son état à la plateforme OneFlash (connectivité, slots, batteries). Un slot ou une batterie en défaut est retiré de la location.



SÉCURITÉ INTRINSÈQUE DU MATÉRIEL

La sécurité repose d'abord sur la conception : protections électroniques dans la batterie, protections électriques dans la station, matériaux classés pour leur comportement au feu. Ces protections réduisent les risques en utilisation normale ; elles ne les suppriment pas.

BATTERIE PB-B10

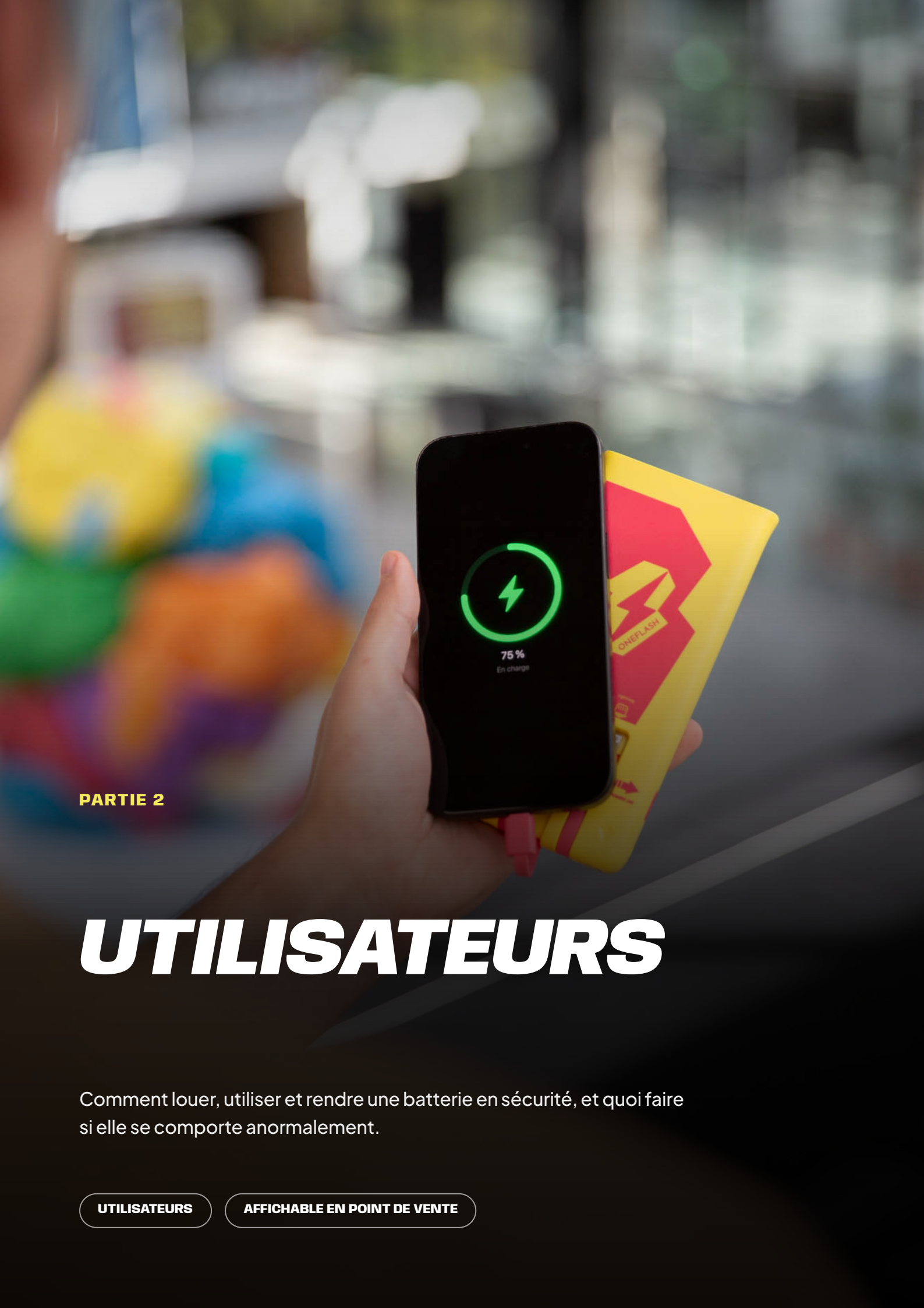
- Thermistance NTC fixée sur la cellule. Au-delà du seuil de température, le BMS coupe la charge ou la décharge.
- Protections BMS contre la surcharge, la décharge profonde, la surintensité et le court-circuit.
- Boîtier en plastique classé UL 94 V-0, classification d'inflammabilité du matériau selon un essai normalisé (auto-extinction en moins de 10 secondes sur éprouvette, sans goutte enflammée). Elle ne constitue pas une garantie de non-propagation pour l'ensemble de l'équipement.
- Sortie en très basse tension (5 V, 12 W), sans tension dangereuse accessible à l'utilisateur.

STATION

- Disjoncteur différentiel intégré (30 mA) : protection contre les défauts d'isolement, les surcharges et les courts-circuits, en complément de la protection du circuit du site.
- Deux zones électriques séparées : la zone 230 V (câble secteur, interrupteur, disjoncteur, alimentation) et la zone 12 V (cartes, slots, batteries).
- Prise murale protégée par un boîtier cadenassable et câble maintenu par un capot vissé : pas de débranchement par le public.
- Fixation au sol par brides d'ancrage en acier sur quatre points, lorsque le site l'exige.

CE QUE ONEFLASH AJOUTE AUX ESSAIS DU FABRICANT

Contrôle qualité des lots à réception et retrait des batteries abîmées lors des tournées de maintenance. La liste des certificats et rapports d'essais, rapprochée de chaque modèle, figure en annexe, page 17.



PARTIE 2

UTILISATEURS

Comment louer, utiliser et rendre une batterie en sécurité, et quoi faire si elle se comporte anormalement.

UTILISATEURS

AFFICHABLE EN POINT DE VENTE

UTILISER UNE BATTERIE EN SÉCURITÉ

Une batterie lithium-ion reste un produit à manipuler avec soin. Les règles ci-dessous reprennent les engagements de l'article 9 des CGVU, dans un format que chacun peut lire en une minute.

AVANT DE PARTIR AVEC LA BATTERIE

1. Vérifier l'état général de la batterie, de ses trois câbles et son niveau de charge.
2. En cas d'anomalie, la remettre dans son emplacement dans les 3 minutes suivant la validation du paiement et prévenir le support : la location n'est pas facturée et OneFlash demande la levée de la préautorisation bancaire, selon les délais de l'établissement bancaire.



PENDANT LA LOCATION

À FAIRE

- Recharger uniquement des appareils certifiés CE.
- Garder la batterie à température ambiante, au sec.
- La restituer dans n'importe quelle station OneFlash, dans la durée maximale affichée avant la location.
- Signaler tout comportement anormal au support (numéros ci-contre).

À NE JAMAIS FAIRE

- La recharger soi-même, sur une prise ou un autre chargeur : elle se recharge uniquement en station.
- La laisser tomber, la percer, l'écraser, la plier, la démonter.
- L'exposer à l'eau, à une forte humidité, à une flamme, au soleil direct, à un radiateur ou à un froid extrême. Ne pas la laisser dans une voiture en plein soleil.
- Mettre ses connecteurs en contact avec des objets métalliques.
- La jeter : elle contient une cellule lithium et doit être restituée dans une station.

SIGNES D'ALERTE ET RESTITUTION

CESSER IMMÉDIATEMENT L'UTILISATION SI LA BATTERIE PRÉSENTE :

gonflement, chaleur anormale, odeur, fumée, fuite de liquide, bruit, changement de couleur ou perte de charge brutale.

1. Débrancher l'appareil et poser la batterie sur une surface non inflammable, à l'écart des personnes. Ne pas la transporter dans un sac ni dans une poche.
2. Ne pas la remettre dans une station.
3. Appeler le numéro d'urgence OneFlash ou écrire au support WhatsApp.
4. Si elle fume ou prend feu : s'éloigner sans essayer d'intervenir, prévenir le personnel du lieu et composer le 18 ou le 112.

URGENCE ONEFLASH

+33 (0)7 77 30 64 00

Jours ouvrés, aux heures d'ouverture du support (voir Contacts)

SUPPORT WHATSAPP

Scanner ce code ou le QR présent depuis l'application, dans l'onglet Aide de l'écran de la station, et sur la station elle-même : au dos d'une OneTower, sur le dessus d'une OneMini. E-mail : bonjour@oneflash.fr





RESTITUTION

La batterie se restitue dans n'importe quelle station OneFlash, dans la durée maximale affichée avant la location. Un voyant bleu ou blanc confirme la restitution. Pour une location via l'application, une notification confirme la remise et le récapitulatif est disponible dans « Mon historique ».

En cas de perte ou de vol, prévenir OneFlash sous 24 h (bonjour@oneflash.fr ou +33 (0)7 77 30 64 00) et déposer plainte, conformément à l'article 6.6 des CGVU.

POURQUOI CES RÈGLES

La batterie contient une cellule lithium-ion de 18,5 Wh et intègre plusieurs dispositifs de protection destinés à réduire les risques électriques et thermiques en utilisation normale. Ces protections ne suppriment pas totalement le risque de défaillance, notamment en cas de choc, de détérioration, de défaut interne ou d'exposition à des températures excessives. D'où l'importance de signaler tout comportement anormal.



PARTIE 3

LIEUX D'ACCUEIL

Fournir un emplacement et une alimentation conformes, ne pas intervenir sur la station, signaler toute anomalie. OneFlash prend en charge installation, maintenance et désinstallation.

DIRECTION DE CENTRE | RESPONSABLE SÉCURITÉ | PC SÉCURITÉ | SERVICES TECHNIQUES

IMPLANTATION ET ALIMENTATION



IMPLANTATION

- Emplacement en intérieur, sur sol plan et stable, à l'abri de la pluie, des projections d'eau et du nettoyage à grande eau. Pour un emplacement extérieur ou semi-couvert, validation préalable par OneFlash.
- Hors des cheminements d'évacuation, des issues de secours et des dégagements imposés par le règlement de sécurité ERP du site. La station ne doit pas réduire la largeur d'un dégagement.
- Éloignée des sources de chaleur (cuisine, radiateur, vitrine exposée plein sud) et des zones de stockage de produits inflammables.
- Espace libre d'au moins 50 cm devant la façade pour l'usage et la maintenance ; accès PMR préservé.
- Fixation au sol par brides lorsque le site l'exige (stabilité, flux importants, conformité ERP).

ALIMENTATION ÉLECTRIQUE

- Une prise 230 V, 16 A, avec terre, sur un circuit protégé en amont par un disjoncteur différentiel 30 mA. Consommation faible, sans besoin de ligne dédiée.
- Prise accessible pour la mise en place du boîtier cadenassable, mais non visible ou non accessible au public dans la mesure du possible.
- Pas de rallonge ni de multiprise. Si la distance l'impose, OneFlash fournit et sécurise le câble.
- La clé du boîtier de prise est détenue par OneFlash. Un exemplaire peut être remis au PC sécurité du site sur demande, pour permettre une coupure d'urgence.

EN UNE PHRASE

Une prise conforme, un emplacement sec hors des dégagements, et aucune intervention sur la station : c'est tout ce que le lieu a à garantir.

AU QUOTIDIEN ET ENGAGEMENTS ONEFLASH

CE QUE LES ÉQUIPES DU SITE FONT, ET NE FONT PAS

À FAIRE

- Nettoyer l'extérieur avec un chiffon humide uniquement.
- Signaler à OneFlash toute station éteinte, endommagée, instable, avec câble abîmé.
- Remonter tout comportement anormal d'une batterie signalé par un visiteur.
- Remettre en station une batterie intacte retrouvée ; mettre de côté et signaler une batterie abîmée.

À NE PAS FAIRE

- Déplacer la station sans OneFlash : poids de 38 à 68 kg et raccordement imposent une intervention encadrée.
- Ouvrir la station, débrancher la prise, intervenir sur un slot bloqué.
- Projeter de l'eau ou un solvant sur la façade ou les slots.
- Jeter une batterie, même abîmée.

CE QUE ONEFLASH ASSURE

ENGAGEMENT	DÉTAIL
Installation	Livraison, raccordement, fixation si nécessaire, formation des équipes du site, par OneFlash ou un partenaire mandaté.
Supervision	Suivi quotidien des stations hors ligne et des transactions en échec ; retrait automatique des slots et batteries en défaut.
Maintenance	Préventive programmée ; corrective sur signalement, pendant les plages de support, dans les délais prévus au contrat (page 13).
Interventions électriques	Réalisées hors tension, par du personnel formé ; partie 230 V réservée à un intervenant habilité NF C 18-510.
Assurance	Responsabilité civile professionnelle Generali, 10 M€ (attestation disponible).
Désinstallation	Enlèvement de la station et reprise des batteries ; remise en état de l'emplacement conformément aux conditions contractuelles applicables.

EN CAS D'INCIDENT SUR SITE

Éloigner, couper, appeler. Ce tableau est conçu pour être remis au PC sécurité et aux agents du site ; la fiche réflexe d'une page qui l'accompagne en reprend l'essentiel.

Les incidents graves sont rares mais ne peuvent être exclus, y compris en utilisation normale (défaut interne). La priorité est toujours la mise en sécurité des personnes ; l'intervention sur le matériel vient ensuite et relève de personnel formé.

SITUATION	CE QUE FAIT LE LIEU D'ACCUEIL	CE QUE FAIT ONEFLASH
Batterie chaude, gonflée ou qui dégage une odeur, hors station	Ne pas la manipuler ni la remettre en station. Éloigner le public et baliser la zone. Si elle doit être déplacée, uniquement par du personnel formé, avec un moyen de préhension adapté, vers une surface non inflammable à l'écart des personnes. Appeler OneFlash.	Récupère la batterie dans un contenant adapté pendant ses plages d'intervention et l'écarte du parc.
Batterie ou station qui fume ou prend feu	Éloigner immédiatement les personnes, déclencher la procédure de sécurité incendie du site et appeler le 18 ou le 112. Ne pas manipuler la batterie ni la station. Toute intervention sur le foyer est réservée au personnel formé et équipé, selon les procédures du site, sans exposition aux fumées (toxiques, avec risque de projections et de reprise de feu).	Se déplace sur site dès que possible, prend en charge la batterie et la station, transmet les documents (fiche de données de sécurité, certificats) aux autorités et assureurs.
Station qui sent le brûlé, grésille ou chauffe anormalement	Éloigner le public. Couper l'alimentation au tableau électrique du site ou au disjoncteur de la zone, sans toucher à la station. Ne pas l'ouvrir. Appeler OneFlash.	Intervention prioritaire d'un intervenant habilité, pendant ses plages d'intervention.
Station renversée, choquée, façade cassée, câble abîmé	Couper l'alimentation si le câble ou la prise sont touchés. Baliser la zone. Ne pas redresser une station de 68 kg sans OneFlash.	Mise en sécurité et remplacement du matériel.
Dégât des eaux, inondation, nettoyage à grande eau	Couper l'alimentation en amont avant tout contact avec la station. Ne pas rebrancher.	Contrôle complet avant remise en service.
Visiteur blessé (coupure sur une batterie cassée, contact avec du liquide de cellule)	Premiers secours du site : rincer abondamment à l'eau les yeux ou la peau pendant 15 minutes, retirer les vêtements souillés, consulter un médecin.	Transmet la fiche de données de sécurité et ouvre un dossier incident.
Vol ou vandalisme	Signaler à OneFlash et conserver les images de vidéosurveillance utiles.	Désactivation à distance de la station et des batteries concernées.

Après tout incident, OneFlash documente les faits, l'origine probable et les mesures correctives, et partage ce retour avec le lieu d'accueil.

CONTACTS ET ESCALADE

ÉQUIPES OPÉRATIONS ONEFLASH

+33 6 49 50 42 76

Numéro réservé aux lieux d'accueil. Du lundi au vendredi, 9 h à 18 h, hors jours fériés.

URGENCE VITALE

18 · 112

Feu, blessure grave : les secours d'abord, puis le PC sécurité du site, puis OneFlash.

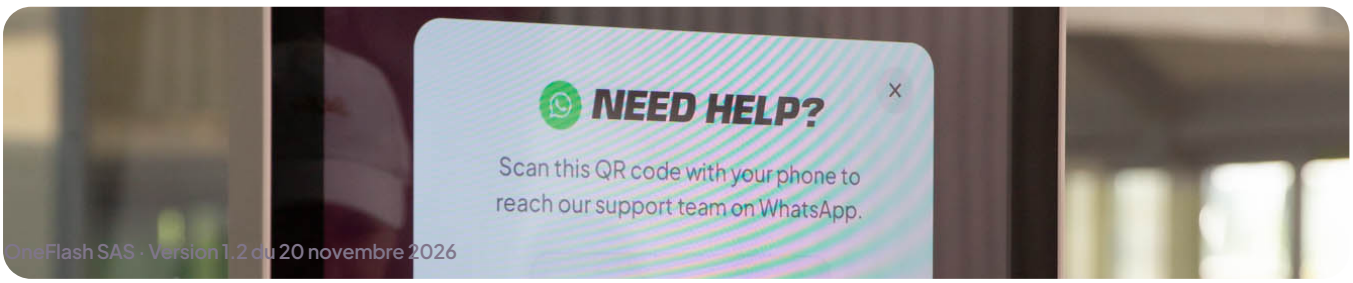
DEUX NIVEAUX DE RÉPONSE

La mise en sécurité (éloigner, couper, appeler les secours) relève du site et s'applique 24 h/24 avec ses propres moyens. L'intervention OneFlash sur le matériel a lieu pendant les plages de support, dans les délais prévus au contrat. OneFlash n'opère pas d'astreinte de nuit ni de week-end.

SITUATION	QUI CONTACTER	DÉLAI
Urgence vitale (feu, blessure grave)	18 ou 112, puis PC sécurité du site	Immédiat
Batterie anormale, station dangereuse, incident de sécurité	D'abord la mise en sécurité par le site (page 12), puis équipes opérations +33 6 49 50 42 76 (lieux d'accueil) ou +33 (0)7 77 30 64 00 (utilisateurs)	Rappel le jour ouvré même ; intervention sur site selon les délais du contrat
Service dégradé (slots bloqués, station hors ligne)	Équipes opérations, bonjour@oneflash.fr ou WhatsApp	Diagnostic à distance le jour ouvré même ; intervention selon les délais du contrat
Incident mineur, question d'usage	bonjour@oneflash.fr ou WhatsApp	Résolution à distance ou traitement planifié
Questions contractuelles, sécurité du site, documents à fournir	Account manager dédié, désigné au contrat	Jours ouvrés

SUPPORT WHATSAPP

Joignable par QR code à trois endroits : dans l'application, dans l'onglet Aide de l'écran de la station, et directement sur la station (au dos d'une OneTower, sur le dessus d'une OneMini). Un agent du site peut donc le scanner sans application ni compte.





PARTIE 4

ANNEXES

Sécurité électrique et interventions, données et paiements, fin de vie des batteries, et la liste des certificats et rapports d'essais.

ÉQUIPES TECHNIQUES | ACHETEURS | ASSUREURS

SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE ET INTERVENTIONS

Toute intervention sur une station suit la procédure interne d'intervention électrique OneFlash, établie en référence à la norme NF C 18-510. Cette page en donne les principes ; la procédure complète, validée par le référent habilité, fait foi.

MISE HORS TENSION PRÉALABLE À TOUTE OUVERTURE



1. Interrupteur principal sur OFF.
2. Prise secteur débranchée.
3. Attente d'une minute pour la décharge des condensateurs de l'alimentation.
4. Vérification que les LED des cartes électroniques sont éteintes.

Ces étapes ne valent pas consignation au sens de la NF C 18-510 : la vérification d'absence de tension et la condamnation relèvent de l'intervenant habilité, selon la procédure interne.

QUI PEUT FAIRE QUOI

INTERVENTION	NON HABILITÉ, APRÈS MISE HORS TENSION	HABILITÉ BR / BC
Ouverture de la station, remplacement de cartes, de racks de slots, d'éléments mécaniques ou plastiques (zone 12 V, sans accès aux parties 230 V)	Oui, station débranchée	Oui
Câblage 230 V, alimentation, disjoncteur interne	Non	Oui, hors tension
Diagnostic sous tension	Non	Oui, limité à la mesure, multimètre CAT III ou IV, un seul intervenant, EPI portés

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION

Gants isolants classe 00 (EN 60903), chaussures de sécurité S1 (EN ISO 20345), visière EN 166, outils isolés 1 000 V, aucun bijou métallique. Balisage par barrière ou rubalise lorsque l'intervenant s'écarte de la zone.

HABILITATIONS ET FORMATIONS EN PLACE

- Référent habilité B1V, B2V, BR, BC, BE Essai, B0, H0V (formation VoltWork, titre valide jusqu'au 11 mars 2029).
- Formation Équipier de Première Intervention (manipulation des extincteurs, chargé d'évacuation) suivie par 8 collaborateurs en septembre 2025 auprès de Rescue Academy.
- Sensibilisation à la manipulation des batteries lithium à l'intégration de chaque collaborateur.

Les partenaires terrain mandatés par OneFlash en région appliquent les mêmes règles ; la partie 230 V leur est interdite sauf habilitation propre.

DONNÉES ET PAIEMENTS

OneFlash collecte le minimum nécessaire à la location et ne manipule jamais les données bancaires complètes. Les éléments ci-dessous décrivent l'architecture en vigueur à la date du guide.

- Parcours QR code : numéro de téléphone et code SMS à usage unique, puis préautorisation bancaire du montant de caution indiqué avant la location, via un prestataire de paiement. OneFlash ne stocke pas le numéro de carte.
- Parcours carte bancaire sur borne : paiement par TPE ; OneFlash ne reçoit que les quatre derniers chiffres de la carte, comme référence de la location.
- Géolocalisation utilisée uniquement dans l'application, pour afficher la carte des stations, jamais en arrière-plan.
- Aucun traceur publicitaire ni outil de mesure d'audience soumis à consentement dans l'application ; la web-app se limite au stockage technique nécessaire.
- Données hébergées sur Google Cloud Platform, région Zurich. Sous-traitants : HubSpot (CRM, hébergement UE), service OTP de Google (codes SMS), Twilio (relances SMS de non-restitution).
- Comptes d'administration de la plateforme protégés par une authentification à deux facteurs.
- Droits d'accès, de rectification et d'effacement : bonjour@oneflash.fr. Politique de confidentialité complète sur oneflash.eu.

Un accord de traitement des données (DPA) est fourni à tout client pour lequel OneFlash agit en qualité de sous-traitant, par exemple dans le cadre d'une intégration de programme de fidélité.

FIN DE VIE ET RECYCLAGE

Aucune batterie OneFlash ne doit finir dans une poubelle, qu'elle soit entre les mains d'un utilisateur, d'un agent du site ou d'un intervenant.

- Durée de vie de conception : 500 cycles de recharge complets. Les batteries en fin de vie sont retirées manuellement du parc lors des tournées de maintenance.
- Le modèle PB-B10 est qualifié UN 38.3 pour le transport. Les batteries endommagées ou défectueuses relèvent de prescriptions de conditionnement et de transport spécifiques (ADR, dispositions particulières applicables aux batteries lithium endommagées) : elles sont isolées dans des contenants dédiés et confiées à un transport conforme.
- Collecte et recyclage via l'éco-organisme Batribox (Screlec), bordereaux de collecte conservés par OneFlash.
- Réparation et reconditionnement des batteries et stations réparables confiés à un ESAT partenaire, ce qui prolonge la durée de vie du matériel avant recyclage.

ÉDITEUR

OneFlash SAS, 7 place de l'Hôtel de Ville, 93600 Aulnay-sous-Bois. RCS Bobigny 853 831 246. Version 1.2 du 20 novembre 2026. Ce guide est mis à jour à chaque évolution du matériel, des certificats ou des contacts.

CERTIFICATS ET RAPPORTS D'ESSAIS

Chaque modèle est rapproché de ses références fabricant et des certificats correspondants. Les documents sont disponibles sur demande ; les mentions « à confirmer » signalent les pièces en cours d'obtention.

PAR MODÈLE DE STATION

MODÈLE COMMERCIAL	RÉFÉRENCE FABRICANT	CERTIFICATS ET RAPPORTS DISPONIBLES
OneMini (6 batteries)	Relink, série CS-S08	Déclaration UE de conformité RED 2014/53/UE (CTB26011512401CEREDEU), EN IEC 62368-1 (CTB26011512402RS01), EN IEC 62311, EN 50665
OneMini+ (12 batteries)	Relink, CS-S08 avec module d'extension	Couverture par les certificats CS-S08 à confirmer par le fabricant pour la configuration étendue
OneTower (24 batteries)	Relink, série CS-S24 / CS-S32	Déclaration UE de conformité RED (CSS24L21ACEEU), EN IEC 62368-1 (CTB220411046RS), EN IEC 62311 (CTB220425026RH), EMC EN 301 489, radio EN 300 328 et EN 301 908, RoHS, FCC
OneTower Max (48 batteries)	Relink, série CS-S48	RoHS. Déclaration UE de conformité et rapports d'essais spécifiques à obtenir du fabricant

BATTERIE ET ORGANISATION

DOCUMENT	PÉRIMÈTRE	RÉFÉRENCE
IEC 62133-2	Batterie PB-B10	Rapport d'essai fourni par le fabricant
UN 38.3 (transport des batteries lithium)	Batterie PB-B10	Rapport d'essai, cellules EVE
Essai de chute 1,2 m, 5 chutes par colis	Batterie PB-B10	Rapport d'essai
Fiche de données de sécurité (MSDS)	Batterie PB-B10	CMC251112089M01, janvier 2026
UL 94 V-0	Matériau du boîtier batterie et des stations	Fiche matériau
RoHS	Batterie PB-B10	Rapport fabricant
Responsabilité civile professionnelle	OneFlash SAS	Attestation Generali 2026, 10 M€
Habilitation électrique NF C 18-510	Référent OneFlash	Titre VoltWork, valide jusqu'au 11 mars 2029
Formation incendie et évacuation	8 collaborateurs OneFlash	Rescue Academy, session SES-000519, septembre 2025